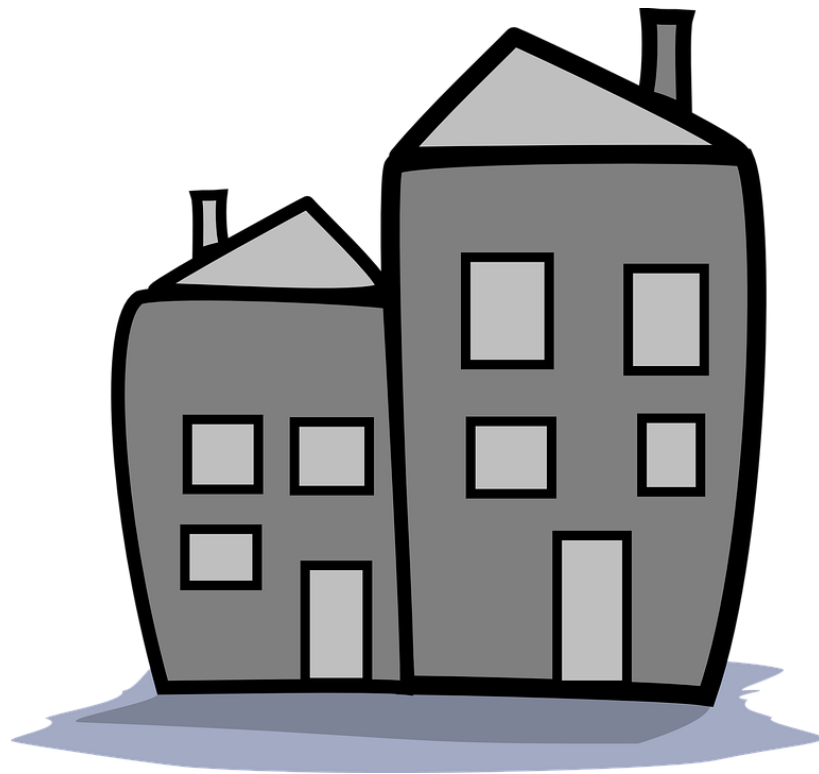


# Comité logement d'aide aux locataires

## RAPPORT D'ACTIVITÉS 2019

AGIR COLLECTIVEMENT



## **PRÉAMBULE**

### **ENGAGEZ-VOUS DANS LE COMMUNAUTAIRE**

#### **La défense des droits au cœur de la lutte à la pauvreté**

Les organismes en défense collective des droits comme le nôtre portent une attention particulière à la pauvreté et l'exclusion sociale. Ces injustices découlent du déni de plusieurs droits économiques et sociaux. C'est pourquoi les organismes en défense collective des droits jouent un rôle essentiel dans la lutte contre la précarité. Il faut remonter à la source de celle-ci et ne pas seulement chercher à en amoindrir les effets. Le droit à l'éducation, à la sécurité sociale, à la dignité humaine, à la santé, du travail, au logement et à un revenu décent, pour ne nommer que ceux-ci, sont des assises incontournables afin d'endiguer la pauvreté.

Rappelons également que les programmes et services publics sont intimement liés à la lutte contre la pauvreté. Ce n'est certainement pas en coupant dans les services publics, en les privatisant ou en ne les majorant pas substantiellement que nous arriverons à gagner ce combat, bien au contraire. L'effritement du filet social est une cause de l'augmentation de la misère et le gouvernement doit absolument en tenir compte. Il nous apparaît contradictoire de chercher à lutter contre la pauvreté d'un côté, alors que de l'autre, on freine la cadence de l'obtention des services sociaux tel que le logement social.

Les organismes en défense collective des droits sont bien au courant des effets ainsi que des causes de la pauvreté puisqu'ils travaillent directement avec les personnes vulnérables. Ils possèdent une expertise non négligeable, bien que souvent peu prise en compte par le politique et le privé. Nous croyons que les organismes en défense collective des droits favorisent la pleine réalisation des droits humains et ce, par leur travail quotidien d'éducation populaire, de mobilisation, de représentation et d'analyse politique. Cela est d'autant plus vrai que nous privilégions l'implication des personnes directement concernées dans nos luttes.

**UN VRAI PLAN DE LUTTE À LA PAUVRETÉ SAURA RECONNAÎTRE L'IMPORTANCE DES GROUPES EN DÉFENSE COLLECTIVE DES DROITS!**

**LES DROITS ÇA SE DÉFEND!**

**On avance, on recule pas!**

## **TABLE DES MATIÈRES**

- 1. a) Bref historique et enjeux du Comité logement d'aide aux locataires  
b) Mot du président  
c) Mot de la coordonnatrice**
  
- 2. L'éducation populaire et la socialisation:**
  - a) Conjoncture et enjeux du logement**
  - b) Nos revendications**
  - c) Ateliers/Formations/Congrès**
  
- 3. Terrains fédéraux et la nation huronne-wendate**
  
- 4. Données générales sur les services rendus : Ateliers et appels**
  
- 5. Vie associative :**
  - a) Nos comités**
  - b) Notre conseil d'administration et nos réunions**
  - c) Nos membres**
  - d) Nos bénévoles et programme ProBono**
  - e) Notre assemblée générale annuelle**
  - f) Notre assemblée générale d'orientation et extraordinaire**
  - g) Nos ressources humaines**
  - h) Nos réseaux**
  
- 6. Les subventions :**
  - a) Notre bailleur de fonds le SACAIS**
  - b) Reconnaissance de la Ville de Québec**
  
- 7. L'autofinancement :**
  - Soutien aux bénévoles pour le 20<sup>e</sup>**
  - Contribution au secteur**
  - Communautés religieuses**
  - Marchand de lunettes**
  - Cartes de membres**

**Poème de Maude Rioux**

**Annexe**

**Calendrier des activités et des appuis**

## **1. a) Bref historique et enjeux du Comité logement d'aide aux locataires**

Le Comité logement d'aide aux locataires est issu d'un besoin écrié du milieu dans les années 90 jusqu'à ce jour. Lors du *Forum sur la pauvreté cachée* de l'ancienne Ville de Sainte-Foy de 1992, plusieurs intervenants du centre-ville de Québec étaient présents. À cette époque, il y avait très peu d'organismes communautaires autonomes existants à Sainte-Foy. D'ailleurs, à part les organismes de loisirs et la Saint-Vincent-de-Paul, il y a toujours peu d'organismes communautaires autonomes en défense collective des droits sur ce territoire; il est probable que nous soyons le seul qui soit reconnu à part entière.

Un des besoins essentiels des ménages des plus criants était celui du logement social (ce besoin est tout aussi impérieux de nos jours). Nous vivions dans une conjoncture où la seule politique d'habitation était des ghettos de condos, et le logement social n'était pas permis. La mairesse Boucher ne voyait que de la «ghettoïsation» dans les projets de coopératives d'habitation. Elle n'en voulait pas et selon elle, s'il y avait des pauvres c'était de leur faute!

C'est à ce moment-là que des gens du milieu ont créé un organisme pour trouver un milieu d'appartenance et faire avancer les dossiers d'habitation sociale. C'est le 3 mars 2000 que l'organisme a été constitué légalement sous la raison sociale de «Comité de logement, développement et femmes».

Lors de l'assemblée générale annuelle de l'organisme, en janvier 2001, nous avons mis sur pied une table de concertation sur le logement social afin de créer un rapport de force auprès de la population, avec l'appui de quelques groupes communautaires du secteur pour le droit au logement social, à la veille des élections municipales. Nous avons obtenu le droit de développer du logement social lors des fusions municipales et du changement de chapeau à la Mairie.

Si on recule dans le temps, un autre enjeu était à prendre en considération. Dans les années 90, il y avait très peu de nouvelles constructions de logement locatif privé et encore moins social. De plus, le fédéral avait décidé de ne plus investir dans le logement social en janvier 1994. Donc, en 2001, la pénurie de logement s'est faite plus que ressentir : c'était la crise du faible taux d'inoccupation. Plusieurs ménages locataires de toutes les classes sociales, surtout avec enfants, se sont retrouvés à la rue. En 2002, la Ville a implanté des mesures d'urgence avec le provincial afin que tout le monde ait un toit sur la tête. Plusieurs unités subventionnées attribuées dans le locatif privé (PSL) ont vu le jour en ce début de millénaire. Or, une bonne partie de ces subventions, quelques années plus tard, ont été transférées dans le logement social lors de la majoration du taux d'inoccupation.

Depuis, nous avons réussi à faire émerger cinq coopératives d'habitation et nous sommes à promouvoir la sixième. Beaucoup de représentation, d'appuis et de pression sont nécessaires pour faire une place à cette coop qui a comme dénomination Clé d'un Rêve.

Cela fait près de 12 ans que l'organisme travaille avec les requérants du projet de la coopérative Clé d'un Rêve. La plupart des 82 ménages sont partis vivre ailleurs dans d'autres logements sociaux. Même le noyau dur s'est affaibli. Maintenant, d'autres ménages requérants se rajoutent à la liste

d'attente de cette coop dont ceux sur la liste du Registre partagé (projet pilote) géré par les quatre GRT (Groupe de ressources techniques).

Les difficultés qui freinent l'avancement de ce projet sont, principalement, de trouver un terrain abordable et de faire un projet d'inclusion sociale avec des promoteurs de l'arrondissement de Sainte-Foy. D'ailleurs, les groupes FRAPRU de Québec, dont nous sommes membres participants, réclament de l'inclusion sociale dans tout projet immobilier important.

Par conséquent, le CLAL a fait la promotion d'un projet de développement auprès de la Maison des Entreprises de Cœur (MEC)<sup>1</sup>. Après 4 ans de travail, le projet a échoué parce que le vendeur ne voulait pas se soumettre à des clauses techniques exigées par le Programme AccèsLogis; ni la Ville, ni la SHQ ne pouvaient accepter ces manquements de la part du vendeur. Les discussions ont été ardues et ont fait avorter la finalisation de ce projet qui aurait bénéficié aux ménages à faible revenu, sans compter une récurrence financière importante à la MEC.

Suite à cet échec pour le financement de la MEC, un comité de développement immobilier, dont le CLAL fait partie, s'est reformé pour développer des stratégies de survie à court, moyen et à long terme pour le projet. Il y a des espaces qui recèlent beaucoup de potentiel pour faire du développement sur les terrains de la bâtisse. D'ailleurs, le projet initial est toujours considéré comme le meilleur développement en devenir. Nous sommes présentement en train de définir les besoins des organismes de la MEC.

Depuis la planification stratégique de l'habitation du Parti Libéral du Canada, les terrains fédéraux excédentaires de Ste-Foy sont toujours dans les mains de la Défense nationale. Rien n'a bougé pour le projet de la coop Clé d'un Rêve. De plus, le fédéral s'est mis en mode élections générales. C'était surprenant d'apprendre que les maisons sur les terrains fédéraux ont été démolies sans même que cette nouvelle ait été divulguée au grand public.

Le FRAPRU estime qu'au moins 2 milliards de dollars par année seraient nécessaires pour créer un vaste chantier de logement social qui répondrait réellement au besoin de la population. Cela représente à peine 1% du budget fédéral.

Au provincial, c'est le parti de la CAQ qui vient de faire son entrée dans le comté de Jean-Talon suite à la démission du député libéral. C'est du jamais vu dans la forteresse du parti libéral. Nous aurons l'occasion de rencontrer la nouvelle députée pour lui faire connaître les besoins en logement social dans le secteur.

Du côté du financement du SACAIS, on se souvient bien des deux augmentations en équation paramétrique de l'automne 2018, qui ont créé un écart grandissant entre les organismes pauvres versus ceux qui sont plus à l'aise financièrement. Pourtant, avec toutes les revendications et les luttes menées, les groupes en défense collective des droits des plus démunis, comme le nôtre, ont enfin

---

<sup>1</sup> Regroupement de 11 organismes communautaires dont le CLAL est membre et co-fondateur.

reçu une majoration substantielle à l'automne 2019 (soit près du double du financement précédent).  
On embauchera deux personnes dans le cadre de la relève en janvier prochain.

***Longue vie au Comité logement d'aide aux locataires!***

**b) Mot du président**

Comme bénévole et militant, j'ai le bonheur de participer à l'administration, aux activités du CLAL, à la défense collective du droit au logement et de faire de l'éducation populaire autonome une priorité.

Informé, militer et mobiliser pour plus de logements sociaux a toute son importance pour sortir les ménages de la pauvreté. J'aime documenter nos diverses activités par la photographie. Il est toujours temps de se joindre à nous : marchons ensemble et poursuivons l'éducation populaire pour le droit au logement social et à la justice sociale.

Réal Michaud, président du CLAL

**c) Mot de la coordonnatrice**

**Chers membres,**

Tout au long de l'année, nous avons fait de l'éducation populaire sur les droits de la location résidentielle et le logement social en particulier. On offre des ateliers et des points de service selon les disponibilités de nos ressources humaines. Les défis majeurs comme orientation au CLAL sont la mobilisation, le recrutement ainsi que la transition des responsabilités à notre belle relève qui arrivera enfin en janvier 2020.

Par ailleurs, nous sommes en attente des lettres patentes du Registraire des Entreprises afin de modifier officiellement la dénomination sociale de notre organisme, puisque des gens de la France, de l'Abitibi, de la Gaspésie, de Gatineau, de Drummondville, et j'en passe, communiquent avec nous pour recevoir des informations sur le louage. Nous avons donc décidé de mieux filtrer notre organisme géographiquement parlant. Nous avons fait un brainstorming lors de l'assemblée générale spéciale en septembre dernier. Nous sommes passés du Comité logement d'aide aux locataires à celui du **Comité logement d'aide de Québec ouest. CLAQ!**

Dans une autre perspective, les rassemblements d'éducation populaire sont constamment à l'ordre du jour dans le but de sortir les ménages de la pauvreté en leur fournissant des outils d'information tout en créant un lien d'appartenance afin de briser l'isolement. Encore là, on manque de temps!

Pour ce qui est des terrains militaires excédentaires à Ste-Foy que nous convoitons depuis 2001 pour développer du logement social, la nation huronne-wendate les réclame car il s'agit de leurs terres ancestrales à la Seigneurie de Sillery. Nous les avons approchés par écrit afin de voir la possibilité d'une rencontre mais nous n'avons encore aucune nouvelle. Le maire Labeaume a également déclaré vouloir faire une centaine de logements sociaux sur ces terrains... À suivre.

Nous avons beaucoup de rattrapage à faire dans le logement social à Sainte-Foy/Sillery/Cap-Rouge. Selon Statistiques Canada de 2016, il y a 5,475 ménages sur 14,630 ménages locataires qui consacrent plus de 30% de leurs revenus au logement. Soit 37,4%; c'est énorme! Considérant que leur revenu médian n'est que de 20,294\$ annuellement, il y a matière à faire plus dans le développement du logement social. Non seulement le fédéral doit comprendre ceci, il doit surtout passer à l'**action**.

Pour ce qui est du municipal, le CLAL a reçu une séance d'information sur les règlements et la procédure dans le cadre de l'inspection du bâtiment de la Ville de Québec. À notre grande surprise, les inspecteurs disent n'importe quoi à certains ménages ayant recours à l'inspection.

En bref, tout au long de l'année, vos appuis et votre participation ont fait la différence d'une manière importante pour mener à bien notre mission dans la communauté!

Un grand merci à vous tous et particulièrement à tous nos bénévoles et militants!

Cheryl Ann Dagenais, coordonnatrice du CLAL.

## **2. Éducation populaire et socialisation :**

### **a) Conjoncture et enjeux du logement**

#### **Commençons par le fédéral :**

Suite à la tournée de la Stratégie canadienne sur le logement des Libéraux, ces derniers ont convenu d'un investissement de 40 milliards sur 10 ans dans les provinces canadiennes. Pourtant, cet investissement ne favorisera pas nécessairement le développement de logements sociaux. Ces montants serviront davantage aux projets en fin de convention et aussi à la rénovation sous conditions avec les provinces. Ces montants servent aux ménages à revenus moyens et à des programmes d'octroi à la propriété. De plus, le Québec veut conserver la main mise sur la cagnotte des 12,4 milliards du fédéral en 10 ans car il réclame son autonomie face à ses propres programmes. La province ne veut pas d'ingérence; c'est clair.

Par ailleurs, nous avons rencontré notre député fédéral pour lui parler des terrains militaires excédentaires dans notre secteur versus un projet local en habitation, soit celui de la coop Clé d'un Rêve. Actuellement, il y a des négociations de part et d'autre. On nous informera que dès qu'il y aura des nouvelles, nous serons avisés et invités à la table des promoteurs. À suivre...

Nous lui rappelons que cela prend 2 milliards de dollars par année pour développer un vaste chantier de logement social afin de résoudre les problèmes des mal-logés.

#### **Sur le plan provincial :**

Des rencontres avec le provincial ont eu lieu afin d'améliorer le développement du logement social. Rien n'est gagné en ce qui a trait à du développement majeur car ce gouvernement veut faire ce qu'il veut avec l'argent du fédéral, dont investir largement sur le plan des rénovations à cause du parc immobilier vieillissant. Le problème est que cela ne crée pas de nouvelles unités de logement social.

Le provincial a fait promesse qu'il livrerait les 15,000 unités logement social pris dans la machine depuis 10 ans. Or, ce n'est pas avec les 260 millions de son budget de mars dernier rajouté dans le programme AccèsLogis qu'on va réussir ce développement annoncé. Cela prendrait 231 millions de plus pour y parvenir.

Les besoins impérieux de centaines de milliers de ménages sont d'ordre au développement de 50,000 nouveaux logements sociaux pour les 5 prochaines années à venir. Malgré les annonces de bonification au provincial, on est loin de répondre à la demande des besoins en logement social.

Ainsi, on peut remarquer un resserrement du marché privé dans l'agglomération de Québec, qui est passé de 4,6% en 2017, puis à 3,3% en 2018 et à 2,4% en 2019. Il s'agit d'une troisième année consécutive où la demande locative dans la région augmente proportionnellement plus que l'offre. Dans les autres régions comme Montréal, Gatineau et l'Abitibi, c'est aussi un taux d'inoccupation qui devient davantage alarmant car on se retrouve dans une crise du logement qu'on n'a pas vu depuis 2004.

Plus près de nous, dans le secteur ouest de la Capitale Nationale, nous sommes dans les rangs des loyers les plus élevés (1,066\$) derrière le secteur Montcalm (1,239\$) pour un 3 chambres à coucher.

Même si le provincial a décidé de ne pas augmenter les taxes scolaires pour 2019, les propriétaires continuent d'augmenter leurs loyers sans que les salaires des ménages suivent la cadence de la spéculation immobilière.

### **Ce qui se trame dans la municipalité :**

Le Phare et la Zone Franche!

Il y a quelques années déjà, nous avons assisté à un développement de 29 étages et l'arrondissement de Sainte-Foy/Sillery et les citoyens ne pouvaient pas s'y opposer parce que le développement de plus de 25,000 mètres carrés le permet (voir l'article 74.4 de la charte de la Ville de Québec). C'est ce qu'on appelle la fameuse Zone Franche.

Malgré les besoins des mal-logés à Sainte-Foy, il faudrait développer plus de 2,000 unités de logements sociaux pour répondre aux 2,895 ménages qui paient plus de 50% (Statistiques Canada 2016) de leurs revenus pour se loger. Chaque premier du mois, ces ménages se demandent s'ils vont payer le loyer ou bien manger! La pauvreté est ignorée dans cet arrondissement.

Quand on pense qu'il y a 6,965 ménages (Statistiques Canada 2016) qui paient plus de 30% de leurs revenus pour se loger, on peut se demander à qui bénéficie le développement du Phare et pourquoi il est implanté à Ste-Foy.

Dans l'arrondissement, il y a un retard considérable à rattraper car il s'est fait trop peu de développement de logements sociaux dans les 40 dernières années. Cela est d'autant plus vrai pour les familles, dont les ressources actuelles en logement social ne répondent pas du tout à leurs besoins.

De plus, les réseaux routiers sont tellement engorgés depuis 2010, qu'on ressemble drôlement au trafic de la Ville de Montréal à son heure de pointe. On n'aurait jamais pensé qu'on vivrait ceci à l'ancienne Ville de Sainte-Foy! Puisse-t-on supposer ce que le Phare provoquera à part la pollution!



À court, moyen et long terme, il faudrait au plus vite répondre aux besoins des 6,965 ménages mal-logés par du développement de logement social et s'assurer d'une amélioration du transport en commun par des incitatifs conviviaux pour les piétons, les cyclistes et les automobilistes.

### Faits saillants

Puisque le taux d'inoccupation global des appartements est à 2,4 % en 2019, on peut s'attendre à pire en 2020 car il y a peu de construction de logement social à Québec. La proportion de logements locatifs vacants a diminué dans plusieurs secteurs de la région. La variation du loyer moyen dans la RMR (Région Métropolitaine de Recensement) entre 2018 et 2019 est estimée à 1,9 %, ce qui représente une augmentation un peu plus rapide que celle enregistrée au cours des dernières années. Le taux d'inoccupation des copropriétés offertes en location a aussi diminué pour atteindre 1.4% (3,9 % en 2017, 2.5% en 2018). (Statistiques SCHL diffusées en 2020).

### Un secteur défavorisé de la Ville de Québec :

Les statistiques de la Ville de Québec de 2016 du Portrait sociodémographique et économique du Quartier le Plateau de Janvier 2019 démontrent bien le revenu des ménages du Plateau : Il y a 60,2% des ménages locataires au privé dont 22,2% consacrent plus de 30% pour se loger. Considérant que 28,2% ont un revenu de moins de 20,000\$ et que 30,2% ont un revenu de 20,000\$ à 29,999\$, il y a un manque flagrant et beaucoup de rattrapage à faire pour du logement social. Ce que le Comité logement d'aide aux locataires exige, c'est de l'inclusion sociale dans le futur développement du Phare, un projet qui risque de créer une gentrification excessive.

Cela fait déjà plus d'onze ans que le comité logement fait la promotion du projet de la coopérative Clé d'un Rêve à Ste-Foy, sans obtenir un seul terrain abordable puisqu'il n'y a pas de réserve foncière pour créer du logement social. Les quelques projets réalisés ne fonctionnent qu'au cas par cas depuis 2007. Le noyau dur des requérants de cette coop d'habitation ont tenu le fort jusqu'à présent mais d'autres ont quitté depuis bien longtemps! On pourrait dire que beaucoup d'eau a coulé sous les ponts.

Lors du Forum sur l'Habitation 2019 de la Ville de Québec, nous avons pu nous inspirer des conférenciers internationaux qui nous ont partagé leur savoir-faire en projets d'inclusion, en aménagement urbain, en transport en commun, etc... Des municipalités se sont dotées de politiques claires et elles ne laissent pas des promoteurs privés diriger le développement urbain... Leurs politiques visent et constituent un tout dans la planification urbaine et intègrent la totalité des besoins exprimés par la population!

Planifier un tout social, une mixité inclusive, écologique et économique dans un quartier; être à l'écoute des citoyens et surtout **ne pas** mettre seulement les promoteurs en avant plan dans tout développement, sont les objectifs que la Ville devrait viser. Les besoins des citoyens sont à réévaluer et nos dirigeants municipaux ont le pouvoir et les compétences pour y répondre.

L'aménagement paysager est à repenser et à redéfinir. Un bon exemple de cela serait de faire disparaître les grands stationnements pour faire place à des projets de logement social, à des espaces conviviaux pour les piétons et les vélos avec un système de transport en commun réfléchi et efficace pour répondre à la demande et désengorger les autoroutes.

Ce n'est pas pour rien que l'autoroute Henri-IV est constamment paralysée, surtout aux heures de pointe. Il y a peu de services de transport en commun adéquats pour desservir la population vers le Sud et le Centre de la Capitale et vice-versa. Il y en a même qui prennent cette autoroute, parfois dangereuse, pour une piste de course!

Nous croyons que la Ville de Québec a toutes les connaissances et capacités et qu'elle saura s'inspirer davantage à cette vision d'aménagement urbain inclusif comme certaines municipalités sur cette planète ont appliquées afin de répondre au besoin essentiel de l'habitation et d'améliorer la qualité urbaine de tous et pour tous ses citoyens.

### **La demande a augmenté plus rapidement que l'offre**

On ne le répètera pas assez! Selon les résultats de la plus récente *Enquête sur les logements locatifs* de la SCHL, la proportion de logements locatifs vacants dans la région métropolitaine de recensement (RMR) de Québec a diminué, passant de 3,3 % en octobre 2018 à 2,4 % en octobre 2019. Le resserrement du marché amorcé l'an dernier s'est ainsi poursuivi cette année. Le taux d'inoccupation a diminué, malgré une augmentation encore marquée du nombre de nouvelles unités (logement non abordable) dans la région. Les résultats de l'enquête révèlent donc que la demande pour des logements locatifs est demeurée relativement forte et a même progressé proportionnellement plus rapidement que l'offre ce qui a favorisé l'écoulement des unités disponibles sur le marché.

Entre juillet 2018 et juin 2019, près de 2 600 logements locatifs traditionnels ont été achevés dans la grande région de Québec. Une progression similaire aux niveaux records enregistrés lors des deux années précédentes. Cela ne signifie pas nécessairement que l'offre globale a augmenté de façon équivalente, puisqu'un certain nombre d'unités existantes peuvent aussi avoir été retirées du marché.

Étant donné la baisse du taux d'inoccupation observée cette année, force est de reconnaître que la demande a plus que compensé la hausse de l'offre. Il y a sans doute plusieurs facteurs économiques et démographiques qui entrent en ligne de compte pour expliquer ce raffermissement de la demande locative.

Tout d'abord, le marché du travail a repris de la vigueur au cours des trois dernières années dans la région de Québec. La création d'emplois à temps plein s'est avérée soutenue et le taux de chômage est demeuré faible, ce qui a certainement favorisé l'attraction et la rétention de travailleurs dans la région, ainsi qu'une demande accrue de logements locatifs. D'ailleurs, la croissance de la population dans la région est de plus en plus soutenue par l'immigration, ce qui est favorable à la demande locative étant donné que les nouveaux arrivants sont en forte majorité locataires à leur arrivée.

### **Le taux de rotation des appartements est demeuré stable**

La proportion de logements qui ont accueilli un nouveau locataire au moins une fois au cours de la dernière année est demeurée relativement stable dans l'Arrondissement Sainte-Foy/Sillery. En effet, le taux de rotation global est estimé à 27,9 % en 2019 (28,8 % en 2018) et c'est le plus élevé dans la RMR. C'est ce qui s'explique entre autres par la forte concentration d'étudiants, une clientèle très mobile, à proximité des grands établissements comme l'Université Laval.

## **b) Nos revendications**

Nous sommes un groupe de défense collective et individuelle des droits et nous travaillons pour une justice sociale.

À voir la tombée drastique du taux d'inoccupation à peu près partout dans la province de Québec, on revendique du LOGEMENT SOCIAL MAINTENANT. D'ailleurs, la campagne nationale du FRAPRU est déjà bien amorcée à cet effet et son point culminant aura lieu au printemps 2021 par un grand rassemblement à Montréal.

Nous réclamons haut et fort, en cette période de crise de logement en vigueur, «50,000 nouveaux logements sociaux en 5 ans» incluant un nouveau programme HLM, un réinvestissement de la part du fédéral dans les types de logements subventionnés en fin de convention et la «bonification et le maintien du Programme Accès-logis» de la part du provincial.

Nous avons organisé et participé à différentes activités avec le FRAPRU, le RCLALQ et le RÉPAC tout au long de l'année, toujours dans le but de sensibiliser et d'éduquer la population à propos des besoins en logement social pour sortir les mal-logés de la pauvreté et de l'exclusion (voir calendrier d'activités en annexe).

En ce qui a trait à la municipalité, on a gagné un point important sur le droit de se rassembler dans des endroits publics pour faire de l'éducation populaire.

Dans un autre dossier, nous réclamons un contrôle des loyers par un Registre des baux afin que les locataires sachent combien payait l'ancien locataire pour être en mesure de refuser une hausse de loyer abusive.

## **c) Souper thématique**

L'organisme a tenu un souper thématique sur la conjoncture et les enjeux du logement social.

## **d) Ateliers/Formations/Congrès**

La conjoncture et les enjeux du logement

Formation sur les dons planifiés

Rencontre avec Bénévole d'expertise

Formation les outils d'éducation populaire du RÉPAC

La crise climatique et ses effets sur l'habitation

Congrès du FRAPRU

### **3. Terrains fédéraux et la nation huronne-wendate**

On le redit, la Stratégie canadienne sur le logement (SCL) adoptée par le fédéral n'apporte rien aux ménages moins nantis. Pour ce qui est des terrains fédéraux à Ste-Foy, rien n'a bougé de la part de la Défense nationale.

Pourtant, la nation huronne-wendate réclame ces terres et le maire de Québec en fait autant. De plus, d'autres Premières Nations se mêlent de la partie. De notre côté, nous souhaiterions un grand développement de logements sociaux, dont la coop Clé d'un Rêve, qui pourrait y avoir pignon sur rue!

### **4. Données générales sur les services rendus : ateliers et appels**

Notre organisme a reçu 552 appels, 36 visites et 86 demandes et envois d'information par courriel. Il y a eu 24 personnes âgées et 28 immigrants qui ont eu recours à nos services. Nous avons rejoint plus de 2,000 ménages par des dépliants d'information publique et par les médias sociaux et traditionnels ainsi que par notre site web.

Les sujets des appels et des visites sont relativement variés. Souvent, les gens ont besoin de parler. Nous avons recensé 22 ménages pour les hausses de loyer; 35 ménages à la recherche d'un logement subventionné; 15 ménages vivant dans des logements insalubres; 5 ménages aux prises avec les procédures devant la Régie du logement; 31 personnes se sont informées sur la cession et la résiliation de bail; 19 cas pour le bruit excessif; 4 cas d'éviction pour non-paiement de loyer; 64 demandes pour un modèle de mise en demeure. Cinq ménages ont fait appel pour reprise de logement.

Nous avons également fourni des informations sur les coopératives d'habitation et sur les programmes gouvernementaux, en plus d'offrir une aide pratique dans la rédaction de documents ou de formulaires pour du logement social.

La Régie du logement nous a référé auprès de 200 ménages locataires. Cinq petits propriétaires nous ont demandé des informations sur les droits de location.

Plusieurs ménages se sentent plus en confiance après avoir reçu les informations. Leurs remerciements valent leur pesant d'or pour l'organisme.

Le CLAL a tenu 4 ateliers et 1 kiosque d'information: ce sont des moments propices pour présenter nos outils d'éducation populaire sur le logement social et les droits en location résidentielle ainsi que pour recruter de nouveaux membres tout en faisant de la mobilisation.

Par ailleurs, quelques organismes communautaires ainsi que le CLSC ont fait appel à nos services d'information (7 appels recensés).

Il est à noter que l'OMH et la Ville de Québec donnent un point de service d'aide uniquement lors de la période cruciale du déménagement du 1<sup>er</sup> juillet. Nous avons eu une rencontre à ce sujet avec la conseillère municipale d'habitation et les responsables de l'OMH en mai. Nous avons reçu les infos par courriel et leurs affiches par la poste et on les a distribués.

Il y a une rotation notable à Ste-Foy de locataires étudiants près de l'université et des cégeps. On constate une augmentation de plusieurs ménages ayant recours à la Saint-Vincent-de-Paul pour la nourriture; il y a aussi les cuisines collectives qui allègent timidement le fardeau des coûts.

D'ailleurs, à notre coop de services, la MEC, nous avons instauré un frigo partagé afin que les gens puissent apporter des denrées dans le but de donner au suivant.

Dans le contexte de pénurie de logements, il y a un manque flagrant de logements sociaux ainsi que de grands logements pour les ménages majoritairement immigrants qui ont souvent plusieurs enfants. Beaucoup de ces ménages vont endurer une situation d'habitation exécrationnelle pour ne pas se retrouver à la rue!

Certains des ménages mal-logés peuvent attendre plusieurs années avant d'obtenir un logement subventionné.

## **5. Vie associative**

### **a) Nos comités**

#### **Comité travail :**

Nous avons tenu quelques comités de travail avec nos membres au sujet de propositions en logement social. Rencontres avec le RÉPAC et les groupes FRAPRU de Québec dans l'organisation de certains événements, et la participation à d'autres.

#### **Comité développement logement social :**

Le CLAL a tenu la liste des requérants du projet de coopérative Clé d'un Rêve à jour. Il est toujours à son soutien ainsi qu'à la recherche active d'un terrain vacant pour la construire. Il y a un désintérêt grandissant des requérants pour ce projet car rien n'émerge!

#### **Comité femmes :**

Dans le cadre de la Journée internationale des Femmes, le 8 mars, nous avons participé à la marche des femmes à Québec.

### **b) Notre conseil d'administration et nos réunions**

Le conseil d'administration a tenu 9 réunions, une assemblée générale annuelle, une assemblée générale d'orientation et une assemblée générale spéciale.

### **c) Nos membres**

Les membres adhèrent à la philosophie du comité logement; 2/10 de nos membres sont des prestataires d'aide sociale, 6/10 sont des retraités et 2/10 travaillent dans divers domaines soit à temps plein ou partiel. Nous avons 50 membres en règle. Le nombre de membres diminue depuis les dernières années car la vieillesse et ses caprices prennent le dessus. On a de la difficulté à recruter de nouveaux membres.

### **d) Nos bénévoles et le Programme *Pro Bono***

Les membres participants bénévoles du CLAL apportent beaucoup d'eau au moulin. Tous s'impliquent pour une meilleure justice sociale et d'autres participent à des activités de sensibilisation éducative et/ou administrative.

Le CLAL a compilé le travail d'une dizaine de bénévoles accordant en totalité 418 heures, dont 46 heures effectuées par nos bénévoles du Programme *Pro Bono* en droit de l'Université Laval, de janvier à novembre 2019.

Par ailleurs, nos bénévoles et militants sont soit à l'accueil, à la distribution d'outils d'éducation populaire, au bulletin de liaison, au traitement de texte, à l'organisation d'événements et de rassemblement d'éducation populaire. Au total, les heures de bénévolat données équivalent à 8,360 \$ si on se base à une rémunération de 20\$/heure.

Pour la reconnaissance des bénévoles, nous avons décidé de mettre le paquet lors de la fête du 20<sup>e</sup> anniversaire de l'organisme du 29 février 2020.

#### **e) Notre assemblée générale annuelle**

Dix-neuf personnes, incluant la coordonnatrice et l'expert-comptable, ont participé à cette assemblée. Comme à chaque année, les membres posent leurs questions sur les enjeux du logement social ainsi que des questions techniques à notre expert-comptable de la firme.

Le rapport d'activités coûte moins cher à reproduire car c'est la coordonnatrice qui en fait la reproduction en couleur.

#### **f) Notre assemblée générale d'orientation et assemblée extraordinaire**

Nous avons tenu une assemblée générale d'orientation pour parler des grandes lignes du plan d'action et d'en discuter.

L'assemblée générale extraordinaire a servi à modifier la dénomination sociale de l'organisme.

#### **g) Nos ressources humaines**

Nos luttes face à notre bailleur de fonds, le SACAIS, ont porté fruit. Nous avons reçu presque le double de financement. Cela nous a permis d'embaucher deux personnes à temps plein pour la relève; elles commenceront au début janvier en tant qu'organisatrices communautaires.

La coordonnatrice prendra sa retraite officiellement à l'été 2020 et transmettra toutes les informations nécessaires en cette période de transition. Elle sera disponible par la suite au besoin.

#### **h) Nos réseaux**

Nous sommes un des groupes membres participants du FRAPRU. Nous avons quatre assemblées générales par année auprès de ce regroupement. En 2019, le congrès annuel de juin avait lieu à l'Université Bishop de Lennoxville. Cette rencontre était riche en formations et en discussions sur la conjoncture et les enjeux du logement social ; nous avons aussi pu réviser les bilans d'activités et financier. C'est un des bons moments de ressourcement en éducation populaire et de vie associative.

Le CLAL fait partie des trois groupes membres FRAPRU de Québec. Dans ce cadre régional, nous avons tenu cinq réunions. On s'est réunis, entre autres, afin d'organiser la suite de nos activités pour le droit au logement.

Étant membres du RÉPAC, nous nous ressourçons avec leurs outils d'éducation populaire. Nous participons à l'organisation des activités ainsi qu'aux assemblées. Nous avons autrefois un délégué à leur conseil d'administration, mais sa candidature n'a pas été renouvelée. Quelques activités régionales ont été organisées par le RÉPAC avec ses groupes membres pour la reconnaissance d'un meilleur financement.

Nous sommes aussi membres sympathisants du RCLALQ : ce regroupement nous donne de bons outils d'information et de formation sur les droits de location.

Le CLAL maintient son statut de reconnaissance par la Ville de Québec.

Notre siège social est dans une coopérative de services qui s'appelle La Maison des Entreprises de Cœur, qui regroupe 11 groupes membres. Nous nous référons mutuellement notre clientèle selon les besoins des ménages. Le CLAL était présent lors de l'assemblée générale annuelle de la MEC, et la coordonnatrice siège sur leur conseil d'administration ainsi qu'au comité de développement immobilier. Le CLAL a également contribué à une petite levée de fond par le biais de location des rangées de terre dans le jardin communautaire de la MEC.

Nous sommes en mode sondage pour connaître les besoins des groupes membres de la MEC pour l'établissement de futurs projets sur les terrains entourant le bâtiment. On poursuit le jardinage sur cet espace en attendant de trouver une planification structurante bénéficiant à la MEC.

## **6. Les subventions**

### **a) Notre bailleur de fonds : «SACAIS»**

Nous avons refait notre demande et avons envoyé tous les documents demandés (redditions de comptes) au SACAIS par voie électronique au mois de mars comme à chaque année.

La coordonnatrice est tombée des nues lorsque le SACAIS a confirmé une majoration substantielle en fin de juillet dernier.

Elle se sentait comme un hamster entre ses deux oreilles tout en préparant l'offre d'emploi de la relève! Du jamais vu en 20 ans!

### **b) Reconnaissance de la Ville de Québec :**

En guise de reconnaissance, l'Arrondissement a invité nos bénévoles (une paire de billet pour chacun d'eux) à un spectacle de la salle Albert-Rousseau.

Le CLAL fournit des redditions de comptes à la Ville annuellement puisqu'il a son statut de reconnaissance de la catégorie 3; ce qui donne moins de privilège à l'organisme comparativement aux catégories 1 et 2.

## **7. L'autofinancement**

### **Soutien aux bénévoles**

Nous avons reçu un montant total de 1,500\$ du Programme de soutien aux bénévoles par trois députés dans le cadre du 20<sup>e</sup> anniversaire du CLAL.

### **Marchand de lunettes**

Le CLAL donne un espace au Marchand de lunettes les mercredis dans son local. En guise d'échange, l'organisme reçoit annuellement un don. Cette année, ce fut un don d'un montant de 510\$. Malheureusement, nous n'aurons plus de place à leur offrir à compter de janvier 2020.

### **Communautés religieuses**

De nos communautés religieuses, le CLAL a reçu 3,000\$; ce montant nous a apporté un bon coup de main dans le fonctionnement de notre organisme. Nous sommes reconnaissants et nous redonnons aux ménages en les outillant davantage.

### **Contribution au secteur**

Avec toutes les unités de logement social qui ne se sont pas concrétisées, les montants de la contribution au secteur sont en déclin comme on s'y attendait. Avec l'ère austère déjà bien amorcée, si la tendance se maintient, nous allons probablement voir ce morceau de tarte financier se réduire en miettes dans les prochaines années. Nous avons reçu environ 22,000\$.

### **Cartes de membres**

Pour ce qui est des cartes de membres, nous en avons vendu un nombre similaire à l'année précédente ; nous devons poursuivre le recrutement de nouveaux membres.



## POÈME

### 20 Ans

Lors d'une table de concertation  
Mme Boucher et des gens aisés  
Proclamaient avec conviction  
Qu'à Sainte Foy, il n'y avait pas de pauvreté.

Des citoyens les ont interpellés  
Essayant de les réveiller  
Un comité logement est né  
Pour défendre les droits des mal-logés.

Coordination, ateliers, manifestations et actions  
Au fil des années  
Ont amené des raisons  
De s'engager pour transformer cette société

Petit à petit  
Les efforts ont porté fruits  
Des coopératives d'habitation  
Ont fait leur apparition.

Cet organisme a sa raison d'exister  
Merci à Cheryl Ann d'avoir donné  
Et de transmettre le feu sacré  
Pour défendre les plus défavorisés.

Maude Rioux

*ANNEXE*  
**CALENDRIER DES ACTIVITÉS ET DES APPUIS**

<b>ACTIVITÉS ET FORMATIONS NATIONALES</b>	
<b>Janvier</b>	<b>24-25 janv.</b> – A.G. FRAPRU /
<b>Février</b>	<b>7 fév.</b> – Rassemblement à Montréal pour la bonification du programme AccèsLogis / <b>20 fév.</b> – Rassemblement Journée internationale pour une justice sociale avec Coalition Main Rouge à Québec /
<b>Mars</b>	<b>15 mars</b> – Rassemblement et marche contre la pollution à Québec /
<b>Avril</b>	<b>6 avril</b> – Rassemblement FRAPRU à Montréal pour dénoncer la discrimination faite aux immigrants pour le droit au logement locatif / <b>10 et 11 avril</b> – Rencontre de tous les groupes DCD à Drummondville pour discuter de l’avenir du RODCD / <b>22 avril</b> - Rassemblement et marche contre la pollution à Québec / <b>24 avril</b> – Journée des locataires à Québec pour écrier haut et fort les besoins des locataires dont un logement décent /
<b>Mai</b>	<b>1<sup>er</sup> mai</b> – Fête du travail, Journée internationale des travailleurs : On est dans la rue /
<b>Juin</b>	<b>7-8 et 9 juin</b> – Congrès FRAPRU à Sherbrooke /
<b>Juillet</b>	
<b>Août</b>	
<b>Septembre</b>	<b>5 et 6 sept.</b> – A.G. FRAPRU / <b>27 sept.</b> – Grève internationale dans le cadre de la crise climatique/- Rassemblement contre les changements climatiques , la planète s’invite au parlement et distribution des documents FRAPRU de la crise versus l’habitation.
<b>Octobre</b>	
<b>Novembre</b>	<b>14 –15 nov.</b> – A.G. FRAPRU /
<b>Décembre</b>	
<b>ACTIVITÉS ET FORMATIONS RÉGIONALES</b>	
<b>Janvier</b>	Réunion groupes FRAPRU de Québec / <b>29 janv.</b> - Commémoration du peuple musulman de la tuerie de la Mosquée à Sainte-Foy / <b>30 janv.</b> – Rassemblement pour un contrôle des loyers /
<b>Février</b>	<b>4 fév.</b> – Organisation pour une justice sociale / <b>5 fév.</b> – Réunion des groupes DCD / <b>12 fév.</b> – Lancement dossier Noir du FRAPRU logement et pauvreté / <b>26 fév.</b> – Rencontre avec Ville de Québec pour Vision de l’habitation avec les groupes en habitation de Québec /

<b>Mars</b>	<b>8 mars</b> – Journée des femmes activités et marche contre la violence faite aux femmes / <b>15 mars</b> – Grève environnementale climatique / <b>18 mars</b> – Organisation avec les groupes FRAPRU de Québec pour le lancement du dossier Noir femmes et logement / <b>27 mars</b> – 5 à 7 lancement du dossier Noir femmes et logement / <b>28 mars</b> – Rencontre au REPAC pour discussion sur l’avenir du RODCD (Regroupement des organismes en défense collective des droits) / <b>23 mars</b> – Marche antiraciste /
<b>Avril</b>	<b>1<sup>er</sup> avril</b> – Intencité Ulaval avec conférenciers sur la densité urbaine / <b>8 avril</b> – A.G.A. Coop Clé d’un Rêve / <b>17 avril</b> – A.G.O. du REPAC / <b>25 avril</b> – Action avec COMPOP pour un projet de développement social /
<b>Mai</b>	<b>1<sup>er</sup> mai</b> - Fête des travailleurs, activités avec le REPAC pour souligner le droit à un meilleur financement et à de meilleurs conditions de travail à la Gare du Palais / <b>4 mai</b> – rassemblement anti-raciste // <b>8 mai</b> – Rencontre régionale des groupes FRAPRU de Québec / <b>9 mai</b> – Réunion élargie du C.A. REPAC sur réflexions des orientations du MEPACQ / <b>9 mai</b> – Lancement du recueil <Au-delà des maux un sens à nos vies> Une initiative des militants de l’ADDSQM afin de lutter contre les préjugés dont les personnes assistées sociales sont souvent victimes. / <b>10 mai</b> – Rencontre avec fondation philanthropique de Québec / <b>15 mai</b> – Comité de travail REPAC / <b>16 mai</b> – Réfléchir sur notre autonomie RODCD / <b>16 mai</b> - Rencontre Ville de Québec pour mesures d’urgence le 1 <sup>er</sup> juillet /
<b>Juin</b>	<b>3 juin</b> – Turbulences avec le REPAC / <b>12-13 et 14 juin</b> – Forum sur l’habitation Ville Québec / <b>26 juin</b> – BBQ du REPAC /
<b>Juillet</b>	
<b>Août</b>	
<b>Septembre</b>	<b>3 sept.</b> – Réunion groupe FRAPRU // <b>30 sept.</b> – AGA REPAC /
<b>Octobre</b>	<b>17oct.</b> – Journée lutte contre la pauvreté /
<b>Novembre</b>	<b>5 nov.</b> – R.V. Habitation SHQ – orchestrans nos actions /
<b>Décembre</b>	<b>6 déc.</b> Rassemblement pour dénoncer la violence faite aux femmes
<b>ACTIVITÉS ET FORMATIONS LOCALES</b>	
<b>Janvier</b>	<b>9 janv.</b> – Comptabilité de fin d’année / Rencontre Firme comptable Morin Desrocher Beaulieu / Réunion Conseil d’administration CLAL / Marchand de lunettes / <b>15 janv.</b> – Supervision bénévole étudiant en droit / <b>16 janv.</b> – Dîner communautaire de la MEC / Organisation de A.G.A. du CLAL /
<b>Février</b>	Réunion Conseil d’administration CLAL / Comptabilité mensuelle / Marchand de lunettes / <b>4 fév.</b> – Acceptation des dons CRC / <b>5 fév.</b> – Atelier de reconduction du bail / <b>12 fév.</b> – Formation dons planifiés / Organisation de A.G.A. du CLAL /
<b>Mars</b>	Réunion Conseil d’administration CLAL / Comptabilité mensuelle / Marchand de lunettes / <b>2 mars</b> – A.G.A. du CLAL / <b>8 mars</b> – Activité dans le cadre de la Journée internationale des femmes de Québec / <b>16 mars</b> – Rassemblement familial activité des sucres au parc Notre-Dame-de-Foy / <b>19 mars</b> – Comité logement social pour discussion propositions FRAPRU / <b>19 mars</b> – Fin du programme pro-bono /

	Redditions de compte SACAIS. Demande Fondation Québec philanthrope, Ville de Québec /
<b>Avril</b>	Réunion Conseil d'administration CLAL / Comptabilité mensuelle / Marchand de lunettes / <b>8 avril</b> – Comité de travail A.G.O. REPAC / <b>30 avril</b> - A.G.A. de la Mec / Organisation du 20 <sup>ième</sup> anniversaire du CLAL /
<b>Mai</b>	Réunion Conseil d'administration CLAL / Comptabilité mensuelle / Marchand de lunettes / <b>6 mai</b> - A.G.A Clé d'un Rêve / <b>6 mai</b> – Comité logement social conjoncture et enjeux FRAPRU / Organisation du 20 <sup>ième</sup> anniversaire du CLAL / <b>14 mai</b> – Soirée spectacle pour les bénévoles /
<b>Juin</b>	Réunion Conseil d'administration CLAL / Comptabilité mensuelle / Marchand de lunettes / Organisation du 20 <sup>ième</sup> anniversaire du CLAL / <b>11 juin</b> – C.A. MEC / <b>17 juin</b> – Réunion Clé d'un Rêve / <b>28 juin</b> - Jardin /
<b>Juillet</b>	Comptabilité mensuelle / Marchand de lunettes / Organisation du 20 <sup>ième</sup> anniversaire du CLAL / <b>2 juillet</b> – Réunion comité MOB / <b>3 juillet</b> – Rencontre avec OBNL de l'ouest – terminer mémoire de l'Arrondissement / <b>6 juillet</b> – Jardin et paypal / <b>16 juillet</b> – Élimination de vieux dossiers / Fin juillet les finances ont presque doublés donc prévisions et planifications.
<b>Août</b>	Demande et reddition de comptes aux communautés religieuses.
<b>Septembre</b>	Réunion Conseil d'administration CLAL // Comptabilité mensuelle / Marchand de lunettes / Organisation du 20 <sup>ième</sup> anniversaire du CLAL / <b>4 sept.</b> – Comité logement social / <b>7 sept.</b> – Kiosque du CLAL dans la fête de quartier ND-Foy / <b>9 sept.</b> – Réunion C.A. / <b>10 sept.</b> – Rencontre Pôle biblio / Réunion MEC / <b>12 sept.</b> – Caravane Commission scolaire des Découvreurs / <b>14 sept.</b> – A.G.O. + AGS du CLAL Demande de modification de la Dénomination sociale du CLAL au Registraire des Entreprises. / <b>16 sept.</b> - Comité de travail proposition REPAC / <b>17 sept.</b> – Réunion Clé d'un rêve / <b>18 sept.</b> – Concertation groupes de l'ouest / <b>24-25-26 sept.</b> – Relance de l'offre d'emploi <b>27 sept.</b> / Mise à jour de travail /
<b>Octobre</b>	Réunion Conseil d'administration CLAL / Comptabilité mensuelle / Marchand de lunettes / / Organisation du 20 <sup>ième</sup> anniversaire du CLAL / <b>1<sup>er</sup> oct.</b> – Réunion MEC / <b>3 oct.</b> – Caravane de la Commission scolaire des Découvreurs / <b>17 oct.</b> – Potage a midi avec Courtepointe dans le cadre de la Journée internationale de lutte contre la pauvreté / Entrevues des candidatures/
<b>Novembre</b>	Réunion Conseil d'administration CLAL / Comptabilité mensuelle / Marchand de lunettes / Organisation de l'aga et du 20 <sup>ième</sup> anniversaire du CLAL / Les deux candidatures retenues, dans le cadre de la relève, débiteront le 7 janvier à temps plein/
<b>Décembre</b>	Réunion Conseil d'administration CLAL / Comptabilité mensuelle / Marchand de lunettes / Organisation de l'aga et du 20 <sup>ième</sup> anniversaire du CLAL / Comité logement social/
<b>APPUIS</b>	
<b>Janvier</b>	<b>16 janv.</b> - Appui à la campagne Les Droits ça se défend, collectivement / <b>29 janv.</b> - Appui à la campagne pour le salaire minimum à 15\$ /
<b>Février</b>	<b>7 fév.</b> - Appui à la campagne pour la rémunération des stages / <b>12 fév.</b> - Appui à une campagne de mobilisation afin de revendiquer une réforme en profondeur de la Régie du logement / <b>14 fév.</b> - Appui à une campagne des groupes communautaires de la

	Capitale-Nationale et Chaudière-Appalaches à la rémunération des stages / <b>18 fév.</b> - Appui à la déclaration commune pour le salaire minimum à 15\$ de l'heure /
<b>Mars</b>	<b>12 mars</b> – appui pour une tarification sociale à Québec / <b>13 mars</b> - Appui pour la réforme de la Régie du logement du RCLALQ / <b>18 mars</b> - Appui pour la maison d'Haïti / <b>27 mars</b> - Appui au sondage pour la déclaration commune pour le salaire minimum à 15\$ de l'heure /
<b>Avril</b>	Appui à une campagne de mobilisation afin de revendiquer une réforme en profondeur de la Régie du logement / <b>4 avril</b> – Appui pour la pétition ajuster les dettes des personnes assistées sociales d'avant le 1 <sup>er</sup> janvier 2019 sur l'aide octroyée. / <b>23 avril</b> – appui à signer une lettre au MTESS /
<b>Mai</b>	Pétition avec l'ADDS : Donner c'est donner qui lutte pour l'ajustement des dettes liées aux dons des personnes assistées sociales.
<b>Juin/Jul</b>	Consultation des groupes DCD dans le but de discuter des propositions.
<b>Août</b>	
<b>Septembre</b>	Consultation des groupes DCD avec le RODCD pour réviser le plan d'action gouvernemental en matière d'action communautaire par sondage PAGAC./ Campagne de lettres avec la Ligue des Droits et Liberté pour demander à la Ministre de la Sécurité qu'elle s'engage à tenir une commission parlementaire où les proches des victimes décédées ou blessées gravement lors d'intervention policière ainsi que des organisations de la société civile puissent se faire entendre./ Déclaration avec le RCLALQ contre la gentrification à Parc-Extension et ses conséquences graves dont repousser les ménages à revenus modestes d'aller vivre ailleurs pour faire place aux mieux nantis./
<b>Octobre</b>	Déclaration d'appui pour un transport abordable et accessible à Québec avec le Comité de transport à Québec et repenser la tarification du transport en commun./ Les groupes au RCLALQ partent une Campagne Justice pour les locataires : Réformons la Régie du logement dont les délais sont trop longs et d'organiser un vrai contrôle des loyers./ Au FRAPRU on entame une campagne de lettres au ministre des finances et à la ministre de l'habitation dans le but qu'ils puissent donner les sommes nécessaires pour construire les 15,000 logements sociaux programmés depuis une dizaine d'années./
<b>Novembre</b>	Avec le CAPMO nous appuyons la déclaration de solidarité avec le peuple du Chili pour dénoncer le coup d'état dont la répression massive de la part des autorités politiques et militaires de ce pays./ Au RCLALQ, nous appuyons la campagne de soutien aux ménages locataires menacés d'éviction de la rue St-François à St-Hyacinthe car il n'y a pas de monnaie de relocalisation au même coût dans ce quartier. L'ADDS a déposé sa pétition de sa campagne «Donner c'est donner» à l'Assemblée nationale Qui lutte pour l'ajustement des dettes liées aux dons des personnes assistées sociales.
<b>Décembre</b>	Les 12 jours de dénonciations de la violence faite aux femmes à Québec. Révision des politiques de l'Office municipal d'habitation. Co-signataire de la lettre du transport collectif versus tarification sociale.

## 2019 EN (QUELQUES) PHOTOS



Manifestation Un budget pour la justice sociale (20 février 2019, Québec)

Crédit photo : Réal Michaud



Manifestation familiale du FRAPRU Un logement pour toutes et tous (6 avril 2019, Montréal)

Crédit photo : Réal Michaud



Rassemblement dans le cadre du Jour de la Terre (22 avril 2019, Québec)

Crédit photo : Réal Michaud



Manifestation nationale du RCLALQ dans le cadre de la Journée des locataires (24 avril 2019, Québec)

Crédit photo : Réal Michaud



Manifestation du 1<sup>er</sup> mai (1<sup>er</sup> mai 2019, Québec)

Crédit photo : Réal Michaud



Rencontre du CLAQ avec Joël Lightbound, député libéral de la circonscription de Louis-Hébert (9 septembre 2019, Québec)

Crédit photo : Réal Michaud





Manifestation unitaire pour le climat (27 septembre 2019, Québec)

Crédit photo : Réal Michaud



Lancement de la campagne du FRAPRU Pour du logement social maintenant (14 novembre 2019, Montréal)

Crédit photo : Réal Michaud